

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-18-0700 du 14/05/2018

Arrêté du 27 avril 2018

ARRETE RAPPORTANT ET PORTANT NOMINATION A TITRE PERSONNEL D'UN INSPECTEUR
DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE A LA HORS CLASSE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté rapporte et porte nomination à titre personnel d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques de classe normale à la hors classe.

Date d'application : 01/05/2018

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT NOMINATION À TITRE PERSONNEL D'UN INSPECTEUR
DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE À LA HORS CLASSE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT NOMINATION À TITRE PERSONNEL D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES
DE CLASSE NORMALE À LA HORS CLASSE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Action et des Comptes Publics

ARRÊTÉ

Rapportant et portant nomination à titre personnel d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques de classe normale à la hors classe,

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,

- Vu la loi n° 83-634 modifiée du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la direction générale des finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- Vu les avis émis par la commission administrative paritaire n° 3 du 18 octobre 2017 portant nomination à titre personnel d'inspecteurs divisionnaires des finances publiques de classe normale à la hors classe ;
- Vu la demande de l'intéressé ;



ARRÊTE :

Article premier : sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 23 octobre 2017, en tant qu'elles concernent M. Jean-Pierre BOURGOGNE

Ancienne situation			Nouvelle situation	
Agent Matricule	Affectation	Grade-Echelon Prise de rang	Grade-Echelon reclassement Prise de rang	Date d'effet
M. Jean-Pierre BOURGOGNE MAT : 809685	Services Centraux Emploi administratif Bureau Infrastructures Outillages et Sécurité – Bureau SI-2B	IDIVCN4 01/06/2015	IDIV FIP HORS CL 2 ^{ème} échelon à titre personnel - Date de prise de rang : 01/11/2015 IDIV FIP HORS CL 3 ^{ème} échelon à titre personnel - Date de prise de rang : 01/05/2018	01/05/2018

Article 2 : l'inspecteur divisionnaire des Finances publiques de classe normale dont le nom suit, est nommé inspecteur divisionnaire des Finances publiques hors classe à titre personnel dans les conditions ci-après indiquées :

Ancienne situation			Nouvelle situation	
Agent Matricule	Affectation	Grade-Echelon Prise de rang	Grade-Echelon reclassement Prise de rang	Date d'effet
M. Jean-Pierre BOURGOGNE MAT : 809685	Services Centraux Emploi PSE Bureau Infrastructures Outillages et Sécurité – Bureau SI-2B	IDIVCN4 01/06/2015	IDIV FIP HORS CL 2 ^{ème} échelon à titre personnel - Date de prise de rang : 01/11/2015 IDIV FIP HORS CL 3 ^{ème} échelon à titre personnel - Date de prise de rang : 01/05/2018	01/05/2018

Article 3 : les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 27 AVRIL 2018

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH-1B,

CÉLINE CASTELEYN

BOFiP
Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Bruno Parent

ISSN 2268-0756